



Chers amis,

« Chaque jour, chacun de nous est appelé à être un consolateur, un instrument humble et généreux de la Providence, de son Amour qui comprend et compatit, de sa consolation qui soulage et donne du courage. Oui, chaque jour, nous sommes appelés à devenir **la caresse de Dieu** ».

C'est avec ces propos du Pape François que notre Fondation UDV vous propose, en cette période de Noël, **de faire briller l'étoile de la solidarité** : par votre don, voulez-vous soutenir et réaliser 2 projets qui nous tiennent à coeur et pour lesquels les paroisses soutiennent ces engagements à « **sortir et aller vers les périphéries** » ?

A Fréjus, dans le quartier défavorisé de La Gabelle, nous souhaitons **créer un espace de vie sociale** pour accueillir familles et jeunes enfants.

A Toulon, dans le quartier populaire de la Beaucaire, nous voulons **aménager un espace d'accueil** pour les personnes qui fréquentent l'épicerie solidaire et la vêtementerie.

Votre don à l'ordre de notre Fondation vous permettra de bénéficier des mesures fiscales en vigueur et détaillées ci-joint.

Sans votre soutien, rien n'est possible : par votre geste, vous vous ferez proches de ceux pour qui Noël sera une vraie lumière.

Soyez en remerciés au centuple,

Thierry O'Neill,
Président de l'UDV

Gilles Rebêche,
Diacre et délégué diocésain
à la solidarité

Grâce à vous :

Créons un lieu d'accueil à Fréjus

L'association Education Promotion et Accueil des Familles (Epafa) agit depuis 30 ans sur le territoire de Fréjus, notamment dans les quartiers populaires. Elle œuvre pour **soutenir les familles, développer le lien social et le respect de l'environnement**. Grâce à votre aide, elle va pouvoir adapter ses locaux de la paroisse du Sacré Cœur pour accueillir au mieux les habitants du quartier de La Gabelle.

Montant du projet

10 000€

Aménageons un lieu d'accueil à Toulon

L'association Amitiés Cité est également présente au cœur des quartiers populaires de l'Ouest de Toulon. Sa mission est de **créer du lien social entre les habitants, soutenir la scolarité des enfants et promouvoir la culture et les arts**. Grâce à votre aide, elle va pouvoir aménager ses locaux de la Beaucaire pour offrir un meilleur accueil au sein de son épicerie solidaire et la vêtementerie.

Montant du projet

10 000€



Comment faire un don ?

Par chèque

A l'ordre de la « Fondation UDV »

Adressez le à l'UDV à l'aide de l'enveloppe retour ci-jointe

En ligne

Sur le site www.fondation-udv.fr

En devenant donateur régulier

En mettant en place un virement régulier avec l'appui de notre service. Il n'y a pas de petit don, en versant quelques euros régulièrement, vous participez à la pérennisation de l'ensemble des actions du réseau de l'Union Diaconale du Var.

Votre impôt au service de vos valeurs

Vous êtes redevable de l'impôt sur le revenu :

Vous déduisez 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Vous êtes redevable de l'impôt sur la fortune immobilière :

Vous déduisez 75% du montant de votre don, dans la limite de 50 000€. Si vous êtes redevable de 4 500€ d'IFI, en faisant un don de 6 000€, vous ne payez pas d'impôts.

Pour tout don effectué, nous vous adresserons un reçu fiscal.

Le prélèvement à la source de l'impôt, qui entrera en vigueur au 1er janvier 2019, n'aura aucune incidence sur la déduction fiscale de vos dons. Cette déduction se fera dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui. Voir notice ci-jointe.

Je soutiens les projets de l'UDV

Nom Je fais un don de € à la fondation UDV
Prénom déduit de mon IR mon IFI
Adresse Je soutiens EPAFA
..... Je soutiens AMITIES CITE
Téléphone Je soutiens les autres projets de l'UDV
Mail Je souhaite des informations sur le don régulier

Fondation Union Diaconale du Var - 363, av. Colonel Picot - 83 100 Toulon
04 94 24 80 40 - fondation@udv-services.fr